

PLANNING PROVISOIRE 2020-2021

Attention : En septembre, les cours n'ayant pas atteint un effectif minimum d'élèves ne seront pas maintenus.

ADI : ATELIER DE DECOUVERTE INSTRUMENTALE				
Le mardi de 17h00 à 17h30				
Guitare électrique	Basse électrique	Orgue	Clarinette	Trombone
401	405	408	436	438
Le mercredi de 17h00 à 17h30				
Harpe	Violoncelle	Basson	Alto	Percussion
412	423	436	433	439
Le jeudi de 17h00 à 17h30				
Violon	Orgue	Guitare classique	Flûte Traversière	Trompette
405	408	417	421	433